



   eCandidat

Plateforme d'admission

Université de Strasbourg

DU  
DIU  
CAPACITE

# Guide d'inscription

Service de la Formation  
Permanente de Strasbourg



Allez sur <https://ecandidat.unistra.fr/>

**Une seule inscription possible en ligne à l'université de Strasbourg.**  
Si vous avez déjà fait une inscription en ligne, merci de contacter [med-du-diu@unistra.fr](mailto:med-du-diu@unistra.fr)

# Internationaux

## Bonjour

Bienvenue sur la plateforme d'admission à l'Université de Strasbourg

Pour les **candidats internationaux** originaires d'un pays pris en charge par Etudes en France et y résidant, vous devez candidater via [Campus France](#)

Ce message ne vous concerne pas. Vous pouvez poursuivre la procédure en passant à la page suivante.

Service de la Formation  
Permanente de  
Strasbourg

Pour tous/toutes

Une année universitaire = un profil candidat.e

*Il faut donc créer votre profil chaque année*



## Déposer une candidature

Accéder à l'application de candidature :



[Déposer une candidature pour l'année 2024-2025](#)

Cliquer sur l'année pour laquelle vous souhaitez déposer une candidature

Pour  
tous/toutes

Choix de la langue d'affichage  
en haut à droite



Bien lire les instructions

Le support est disponible via  
le lien « Assistance » ou les  
liens dédiés à chaque sujet.

Université de Strasbourg eCandidat

Connexion - Campagne de Candidatures 2024/2025

Non connecté

- Accueil - 2024/2025
- Assistance
- Offre de formation
- Connexion

Connexion - Campagne de Candidatures 2024/2025

Informations

Bonjour et bienvenue sur la plateforme d'admission à l'Université de Strasbourg.

**Avant de candidater, vous devez obligatoirement créer un compte.**

Pour les étudiants déjà inscrits à l'université de Strasbourg : la création d'un compte n'est pas automatique

Les 3 étapes pour créer votre compte :

- 1) Vous devez cliquer sur "Connexion" (sous la phrase "Je suis étudiant à l'université de Strasbourg" et non à gauche de l'écran) et vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe Unistra.
- 2) Après avoir cliqué sur "Créer un compte", vous devez confirmer votre adresse mail et choisir un mot de passe (longueur minimum de 10 caractères avec au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule, un caractère spécial (uniquement un des suivants : @ # \$ % ^ & + =) et un chiffre).
- 3) Vous devez valider votre compte depuis le mail que vous recevrez.

Pour les étudiants non inscrits à l'université de Strasbourg, la connexion se fait toujours depuis "Je ne suis pas étudiant à l'université de Strasbourg".

Attention ! Pour les candidats internationaux originaires d'un pays pris en charge par Etudes en France et y résidant, vous devez candidater via [Campus France](#).

Les comptes créés pour la campagne d'admission 2023/2024 ne sont plus valides.

Si le message "Ce compte est verrouillé par un autre utilisateur" s'affiche, veuillez vous déconnecter de l'application et vous reconnecter après un quart d'heure d'attente ou vider votre historique.

Je suis étudiant à l'Université de Strasbourg

Veuillez vous connecter

Je ne suis pas étudiant à l'Université de Strasbourg

Les informations recueillies sont indispensables pour assurer la gestion des candidatures aux filières sélectives de l'université de Strasbourg. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission de service public (Article 51 de la loi n° 2016-1033 du 31 juillet 2016) et l'application de mesures de sécurité appropriées. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le service de la formation permanente.

Le Service de la Formation Permanente ne gère pas la plateforme d'inscription.  
Aucune aide ne sera apportée par le service par téléphone ou par mail.

Service de la Formation Permanente de Strasbourg

# Pour tous/toutes

## Renseigner le profil

Avant de candidater

- Il est important de compléter son profil avec le maximum d'informations
- Vous pouvez suivre la trame proposée en cliquant sur les boutons « suivant » ou « précédent » en haut à droite

**Le renseignement du profil peut se faire en plusieurs fois**

Service de la Formation Permanente de Strasbourg



# Pour tous/toutes

## Candidater

A cette étape :

- Choisir « Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé »
- Puis le type de formation souhaité

- ▼ **Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé**
  - ▶ CAPACITÉ MÉDECINE
  - ▶ DIPLÔME D'UNIVERSITÉ SANTÉ 3ÈME CYCLE
  - ▶ DIPLÔME FORM. GÉNÉRALE EN SANTÉ

Si la formation recherchée n'est pas dans la liste, alors elle n'est pas encore disponible pour l'inscription (voir calendrier d'inscription).

Service de la Formation Permanente de Strasbourg

Vous pouvez consulter les formations en dépliant les menus et candidater à une formation en cliquant dessus.

Filtre   Filtre en cours : Aucun

Université de Strasbourg

Titre	Mots clés	Ur
▶ Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique		
▶ Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle		
▶ Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles		
▶ Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg		
▶ Ecole de Management Strasbourg		
▶ Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST)		
▶ Ecole européenne d'ingénieurs de chimie, polymères et matériaux		
▶ Faculté de Chimie		
▶ Faculté de Chirurgie Dentaire		
▶ Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion		
▶ <u>Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé</u>		
▶ Faculté de Pharmacie		
▶ Faculté de Philosophie		
▶ Faculté de Physique et Ingénierie		
▶ Faculté de Psychologie		
▶ Faculté de Théologie Catholique		
▶ Faculté de Théologie Protestante		
▶ Faculté des Arts		

# Pour tous/toutes

## Candidater

Vous devez choisir l'intitulé de la formation correspondant à votre situation.

- Il y a 3 grandes familles de candidature dans le tableau à droite
- Elles peuvent se décliner en sous familles; choisir la sous famille qui correspond à votre situation professionnelle

	Formation Initiale (FI)	Formation Continue Individuelle (FC)	Formation Continue Employeur (FC)
Vous étudiez dans une université française*	X		
Vous êtes en activité et payez votre formation		X	
Vous êtes en activité et payez votre formation avec un remboursement après la formation**		X	
Vous êtes en activité et votre employeur ou un organisme de formation paie votre formation			X
Votre formation est payée par France Travail			X

\* Si vous êtes étudiants et en activité (ex: internes) c'est la situation d'études qui prime

\*\* Vous payez votre formation, puis, votre employeur ou un autre dispositif vous rembourse les frais d'inscription. Il vous incombe de compléter les éléments et de rassembler les justificatifs à transmettre au payeur.



# Formation Initiale

## *Étudiants dans une université française:*

Quelle que soit votre faculté de rattachement, si vous faites une formation autre que DU/DIU et Capacité



La formation suivie peut être :

- DES, DFMS/A, Infirmière, Internats, Médecine, Pharmacie...

Il faut alors sélectionner dans la liste des formations les sous familles des diplômes suivantes (liste non exhaustive) :

- Interne ou Tarif interne
- Tarif DES
- Formation initiale ou FI
- ...

Exemple: *DIU Cornée (tarif interne)*

**Les candidats en formation initiale sont assujettis à la CVEC**

# Formation Continue

## ***Vous êtes en activité:***

Vous financez vous-même votre formation avec ou non la possibilité d'être remboursée par un dispositif de formation/un organisme/votre employeur/...

**La formation continue est  
exonérée de la CVEC**

**Service de la Formation Permanente de Strasbourg**



Il faut alors sélectionner dans la liste des formations les sous familles des diplômes suivantes (liste non exhaustive) :

- Formation continue ou FC
- Formation continue individuel(le) ou individuel(le)
- ...

*Exemple: **DIU Cornée (FC)***

Les sous familles des diplômes peuvent être déclinées selon votre situation professionnelle (liste non exhaustive) :

- Chef de clinique
- Médecins
- Paramédical ou Médical
- ...

*Exemple: **DIU ONCOLOGIE - UROLOGIQUE (médecins)***

# Formation Continue Employeur

## ***Vous êtes en activité:***

Votre formation est financée par un dispositif de formation/un organisme/votre employeur/...

**La formation continue est  
exonérée de la CVEC**



Il faut alors sélectionner dans la liste des formations les sous familles des diplômes suivantes (liste non exhaustive) :

- Formation continue ou FC
- Formation continue employeur
- ...

*Exemple: **DIU Cornée (FC)***

Généralement lorsque la mention « employeur » n'est pas indiquée c'est la famille « Formation continue » qui correspond.

Pour  
tous/toutes

## Suivi de candidature

L'espace Candidatures permet de :

- Suivre l'avancement de votre candidature
- Échanger avec le Service de la Formation permanente
- Finaliser votre inscription avec le paiement en ligne

+ Nouvelle candidature

Ouvrir

Formation	Date limite de retour	Statut du dossier	Décision
-----------	-----------------------	-------------------	----------

Attention la finalisation de l'inscription est définitive et ne peut se faire qu'une fois. Il faut avoir tous les éléments avant de commencer, et surtout ne pas s'arrêter après avoir commencé l'étape de paiement.



Faculté de **médecine**

**maïeutique et sciences de la santé**

Université de Strasbourg

**Merci pour  
votre attention**

**Service de la formation  
permanente**

**Horaires d'ouverture :**

- du lundi au jeudi  
de 09h00 à 11h00  
de 14h00 à 16h00
- vendredi  
de 9h00 à 11h

**Fermeture : du 15-07  
au 31/08/2024**